

FINAL CLAUSE

CLAUSE FINALE

IN WITNESS WHEREOF the under-  
signed being duly authorized have  
signed the present Convention:

EN FOI DE QUOI les soussignés,  
dûment autorisés à cet effet, ont signé  
la présente Convention:

DONE at Copenhagen this twelfth  
day of September 1964, in the En-  
glish and French languages, both  
texts being equally authentic, in a  
single copy which shall be deposited  
in the archives of the Government of  
Denmark who shall forward certified  
true copies to all signatory and  
acceding Governments.

FAIT à Copenhague le douzième  
jour du mois de septembre mil neuf  
cent soixante-quatre en langues fran-  
çaise et anglaise, chaque texte faisant  
également foi, en un exemplaire uni-  
que qui sera déposé dans les archives  
du Gouvernement du Danemark qui  
en transmettra des copies certifiées  
conformes à tous les gouvernements  
signataires et adhérents.

ARTICLE 18

United Nations Organization